



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

**INSTITUT DU BIEN-ETRE SOCIAL
ET DE RECHERCHES
(IBESR)**

SERVICE PRENUPTIAL

LISTE DE DOCUMENTS NECESSAIRES

POUR L'OBTENTION DU CERTIFICAT PRENUPTIAL

- - **Pièce d'identification du couple** : Carte d'identité CIN, Passeport, permis de conduire.
- - **Être majeur** ; dans le cas contraire se faire accompagner d'un parent dûment identifié comme tel .
- - **Se soumettre au tests prévus en la circonstance.**
- - **Verser la cotisation réclamée par L'IBESR.**
- - **Prendre en considération les urgences justifiées**

REMARQUES IMPORTANTES :

Les futurs conjoints ont pour obligation de se présenter à l'IBESR ,dans un délai maximum de trente (30) jours avant la date fixée pour la célébration de leur mariage, en vue de solliciter le certificat prénuptial

Aucun ministère de culte ne pourra légalement procéder à la célébration d'un mariage sans la présentation par Les intéressés du certificat prénuptial dont il sera fait mention sur l'acte de mariage